

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 1043

présenté par

M. Dolez, M. Chassaigne, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho,
M. Charroux, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE 32 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement refusent le développement des Métropoles, c'est donc en cohérence avec cette prise de position qu'ils proposent la suppression de cet article. Qui plus est celui-ci ne comporte aucune mesure normative réelle : prendre en compte ne veut rien dire...